



### LA MISSION

Le (la) technicien(ne) de modernisation modifie et adapte les installations aux nouveaux besoins des usagers (augmentation des charges transportées, de la vitesse de déplacement, mise en conformité avec la nouvelle réglementation sur la sécurité des utilisateurs ou des intervenants...). Il est amené à changer tout ou partie d'un ascenseur ou d'un escalator existant.

### LES TÂCHES

- ➔ Respecte les consignes de sécurité propres à son métier
- ➔ Adapte les éléments de modernisation à l'installation existante
- ➔ Assure les phases de chantiers conformément au programme de modernisation
- ➔ Assure la mise en service de l'installation modernisée

### LES INTERLOCUTEURS

- ➔ Clients / usagers (concierges, syndicats de copropriété, habitants d'immeuble...)
- ➔ Equipe
- ➔ Chef d'équipe, contremaître

### LA JOURNÉE-TYPE D'UN(E) TECHNICIEN(NE) DE MODERNISATION

La prise de poste se fait sur le lieu de l'intervention de modernisation. Les missions sont de l'ordre de quelques semaines mais peuvent fortement varier en fonction du degré de la modernisation. De même, le nombre de personnes dans l'équipe varie en fonction des phases de modernisation. Le métier requiert une forte polyvalence en électricité, électrotechnique et mécanique. L'environnement de chantiers, qui inclut des phases de manutention, se combine à la mise en place de technologies de pointe.

### FORMATION REQUISE

- ➔ Formation initiale : BEP Electrotechnique / MSMA, BAC Pro EIE / MSMA, BTS électrotechnique, MAI et Maintenance Industrielle
- ➔ Formations spécialisées ascenseurs : Certificat de Spécialisation (ex-Mention Complémentaire Technicien(ne) ascensoriste), option D du BTS Maintenance des Systèmes et CQPM modernisation

### PROFIL PERSONNEL

- ➔ Capacité d'adaptation
- ➔ Esprit d'initiative
- ➔ Curiosité
- ➔ Sens du service client
- ➔ Aptitude physique (manutention, hauteur...)



## CONDITIONS DE TRAVAIL

Il/elle intervient en général en semaine à des horaires dits de « bureau ». Il/elle est amené(e) à changer de lieu de travail à la fin du chantier (secteur défini).

## ÉVOLUTION

Après quelques années de carrière :

- ➔ Possibilité de changement de filière (maintenance, réparation voire montage)
- ➔ Spécialisation sur certains matériels
- ➔ Evolution vers des fonctions de management (chef d'équipe, contremaître, chef de travaux...)
- ➔ Evolution vers des fonctions supports (technico-commercial, formateur, conseiller technique, technicien.ne d'étude...)

